

PROCES – VERBAL DE LA REUNION DU 29 JANVIER 2008
VOCATION HYDRAULIQUE BOURBONNE, HYDRAULIQUE MOUGE, CHARTE, SCOLAIRE,
RASED ET ASSAINISSEMENT



Toutes les communes étaient représentées sauf Cruzille et Verzé.

INTRODUCTION

Le Président présente Mme Michelle ALLEMONIERE qui a été embauchée le 3 décembre suite au départ pour Clessé de Mme GUIJARO le 31 janvier au soir. Les deux mois de travail en commun auraient dû permettre de passer les consignes sans problèmes, ce qui n'est pas le cas. En particulier une absence du 23 au 31 janvier a handicapé les responsables du SIVOM pour présenter tous les comptes à cette réunion qui avait été programmée préalablement. Le fonctionnement et le global seront votés au cours d'une autre réunion.

COMPTE ADMINISTRATIFS 2007

Ils sont été acceptés à l'unanimité ainsi que le compte de gestion de l'assainissement.

	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Résultat Fin 2007	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionmt	Résultat Fin 2007
Hydraulique Bourbonne	29.474,49	21.957,07	- 25.440,91	15.635,66	14.645,88	- 989,78
Hydraulique Mougé	46.899,74	56.723,78	- 36.892,37	25.542,31	19.239,67	- 6.302,64
Charte	2.032,20	4.083,14	16.631,07	10.369,98	13.377,89	3.007,91
Scolaire	9.937,75	32.322,58	- 126.103,65	36.123,36	59.464,53	23.341,17
Rased		2.539,23	2.539,23	4.440,67	6.500,00	2.059,33
Assainissement	333.507,57	244.501,67	128.998,58	254.938,66	361.531,00	247.484,48

AUTRES QUESTIONS

✓ **Hydraulique Bourbonne**

Le Président est autorisé à accepter un devis de GEO + d'un montant de 2840.50 € TTC pour l'établissement d'un avant projet concernant la restauration hydraulique de l'Ail et du Bissy.

✓ **Hydraulique Mouge**

- Une ordonnance d'expropriation pour le juge a été reçue le 28 décembre 2007 et transmise à l'intéressé le 15 janvier 2008.
- La 1^{ère} tranche de travaux d'entretien des berges est achevée.
- Les travaux de curage et de désenvasement dans le secteur de Pinagot sont évalués à 7500 €.
- Le dossier de candidature du contrat de rivière sera présenté le 31 janvier au Comité de bassin.

✓ **Charte**

Le site Haut-Mâconnais.com a été rajeuni et il a été procédé à son extension. Il reste à entrer la plupart des comptes-rendus de l'année 2007 concernant le SIVOM puisque le nécessaire n'avait pas été fait par le secrétariat. Aucun problème en ce qui concerne la Communauté de Communes. Une réunion des Maires, des Secrétaires et des correspondants est prévue le 15 février 2008 à 14 heures.

✓ **Scolaire**

Lorsque les travaux du gymnase ont été réalisés il n'a pas été fait d'emprunt puisqu'il était possible de fonctionner avec l'excédent de l'assainissement. Cette procédure a évité de payer des intérêts.

Des travaux d'assainissement importants étant envisagés il faut réduire le déficit du scolaire et les participations des communes seront doublées en 2008 et ultérieurement.

Le Président est autorisé à rembourser une somme de 63.60 € TTC à M. Gomez.

Le Comité décide des tarifs de location du gymnase par le Collège Victor Hugo.

✓ **Assainissement**

A l'unanimité les membres du Comité refusent une demande de Générali concernant une administrée.

Ils refusent à l'unanimité de payer les travaux de raccordement de cette administrée.

Ils répondent par la négative à une demande d'une autre administrée.

Le Président,
Guy BERTHAUD